

# Compte rendu de la séance du 26 novembre 2024

Département de  
l'Ardèche

République Française  
COMMUNE DE PRUNET

---

## Nombre de membres

en exercice: 11

Présents : 8

Votants: 8

## Séance du 26 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six novembre l'assemblée régulièrement convoquée le 26 novembre 2024, s'est réunie sous la présidence de

**Sont présents:** Laurence ALLEFRESDE, Jean-Claude BONNAUD, Pierre-Henry GOMEZ, Raymond SOULERIN, Thomas ROSELLO--CAUSSE, Gaëlle PREVIDOLI, Laetitia PIC, Christophe CAFFIAUX

**Représentés:**

**Excuses:** Paulette JAUSSAINT, François BLAISE

**Absents:** Séraphie BAUDRY

**Secrétaire de séance:** Raymond SOULERIN

---

## Ordre du jour:

- \* Délibération: Etude participative aménagement de la place publique
- \* Délibération: Dépôt d'un dossier de subvention LEADER
- \* Délibération: Dépôt d'un dossier DETR pour les projets d'investissement 2025
- \* Délibération: Dépôt d'un dossier ATOUT RURALITE-pacte routier
- \* Délibération: Convention ADN Fibre
- \* Délibération: Décisions modificatives Budget
- \* Délibération: Soutien démarche du conseil d'école de CHASSIERS (RASED-Réseau d'Aide et de Soutien aux Elevés en Difficulté))

Communications et questions diverses

## Délibérations du conseil adoptées

### Délibération de principe pour sur une étude participative pour l'aménagement de la place

Mme la Maire rappelle les débats qui ont eu lieu concernant la possibilité d'aménager la place du village à partir d'une étude participative.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- \* Donne son accord de principe sur le projet
- \* Autorise Mme la Maire à organiser une réunion publique et consulter divers organismes pour déterminer sa faisabilité.

### Projet participatif d'aménagement et de sécurisation de la place du village-demande de subvention DETR

Concernant le projet participatif d'aménagement et de sécurisation de la place située au cœur du village, Mme La Maire informe les conseillers qu'elle souhaite déposer un dossier de demande de DETR/DSI

**Délibération: aménagement et sécurisation de la place du village dans une démarche participative et collaborative sollicitation programme LEADER**

Concernant le projet participatif d'aménagement et de sécurisation de la place située au cœur du village dans le cadre de l'appel à projet "Redynamiser les communes via des démarches participatives", Mme La Maire informe les conseillers qu'elle souhaite déposer un dossier au programme LEADER

**Délibération: aménagement et sécurisation de la place du village dans une démarche participative demande subvention Département**

Concernant le projet participatif d'aménagement et de sécurisation de la place située afin de redynamiser le cœur du village et d'impliquer les habitants dans une démarche participative et collaborative, Mme La Maire informe les conseillers qu'elle souhaite déposer un dossier ATOUT RURALITE auprès du DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

**Délibération convention servitude ADN**

Mme la Maire explique aux conseillers présents que dans le cadre du déploiement du réseau public de la FIBRE optique sur le territoire de la commune, il est nécessaire de conventionner avec le Syndicat Mixte ARDECHE DROME NUMERIQUE, immeuble le cube numérique, parc d'activités Rovaltain, 8 avenue de la gare 26 300 ALIXAN afin de conférer un droit d'usage à titre gracieux au profit du syndicat tel que défini aux articles 625 et suivants du code civil.  
Le bien immeuble concerné est la parcelle A 1289.

**Délibération Vote de crédits supplémentaires**

La Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	-1013.00	
739221	FNGIR	1013.00	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

**Motion soutien démarche du conseil d'école de CHASSIERS pour le maintien et le bon fonctionnement du RASED**

Mme la Maire informe les conseillers qu'elle a été saisie par le conseil d'école de CHASSIERS pour défendre le maintien et permettre un fonctionnement pérenne du RASED (Réseau d'Aide et de Soutien aux Elèves en difficulté)

Le Conseil Municipal s'associe à la demande du conseil d'école de CHASSIERS pour permettre au RASED (Réseau d'Aide et de Soutien aux Elèves en difficulté) de fonctionner dans les meilleures conditions et permettre à tous les enfants en difficulté du secteur couvert par cette structure d'en bénéficier.